

Mon évier n'est pas une poubelle!



Avec les 13 millions de tonnes de déchets produits chaque année au Québec, le broyeur à déchets peut sembler être une avenue intéressante pour réduire le nombre de sacs à ordures sortant de nos maisons. Mais est-ce vraiment une solution écologique? Consommateur d'eau et d'énergie, le broyeur à déchets rejette dans les égouts les épiluchures et les restes de repas. Ces rebuts doivent ensuite être traités dans la station d'épuration des eaux usées de la municipalité. Leur décantation s'avère complexe et énergivore, augmentant ainsi les coûts de traitement et la facture du citoyen. Plusieurs municipalités et groupes environnementaux déconseillent donc fortement l'usage des broyeurs à déchets. Optez plutôt pour le compostage des restes alimentaires ou sinon, pour la poubelle.



Saviez-vous que?

Les restes de fruits et légumes ainsi que les pâtes alimentaires, riz et céréales non-souillés par des gras ou de la viande sont des ingrédients de votre recette de compost domestique. Facile à réaliser, le compostage réduit de 40 % le volume de nos poubelles. Alors, laissez reposer votre broyeur à déchets et commencez à composter!

Pour d'autres Écocapsules et conseils écologiques, consultez le site web de l'Écopatrouille de la MRC de Sept-Rivières : www.ecopatrouille.org.